

# Agglorama



L'INFO  
DU JOUR

## Dernier jour des soldes

Les soldes d'hiver s'achèvent officiellement ce soir après huit semaines. Les commerçants peuvent toujours achever de liquider en affichant des prix « ronds » ou « minis » mais n'auront plus le droit d'utiliser le mot « soldes ».



EN  
HAUSSE

## +20% au Salon de la maison neuve

Le Salon de la maison neuve qui se tenait à Bordeaux le week-end dernier a enregistré une forte hausse de sa fréquentation : +20 % de visiteurs par rapport à la précédente édition, soit 2 762 entrées enregistrées ce week-end contre 2 308 entrées en septembre dernier.

## Quinze signatures de maires qui transfèrent

**BORDEAUX MÉTROPOLE** Hier au Haillan, 15 villes ont signé leur contrat d'engagement



Les 15 premiers contrats d'engagement sont signés. PHOTO L.B.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier, 15 communes ont fait le choix de la métropolisation, remettant ainsi entre les mains de Bordeaux Métropole une partie des services jusqu'à présent exercés au niveau communal.

Hier au Haillan, les 15 maires concernés étaient conviés à la direction territoriale ouest pour parapher le contrat d'engagement qui lie désormais leur commune à Bordeaux Métropole. Une signature à haute valeur symbolique, sourires à l'appui, histoire sans doute de démontrer aux timides et aux récalcitrants qu'il s'agit d'une bonne affaire. En effet, l'objectif est de convaincre l'ensemble des 28 communes de Bordeaux Métropole de rejoindre le mouvement. Trois d'entre elles ont d'ores et déjà prévu d'intégrer le cycle 2 en janvier 2017.

En attendant l'unanimité et pour ne froisser personne, les maires étaient alignés du même côté d'une longue table, par ordre alphabétique : Ambarès-et-Lagrave, Ambès, Bègles, Blanquefort, Bruges, Floirac, Le Bouscat, Le Taillan-Médoc, Lormont, Pessac, Saint-Aubin-de-Médoc, Saint-

Louis-de-Montferriand et Saint-Vincent-de-Paul. Toutefois, les communes de Bordeaux et Mérignac étaient placées en position centrale, afin que le président de Bordeaux Métropole Alain Juppé, et son premier vice-président Alain Anziani aient leur mot à dire.

Tous deux ont insisté sur les deux piliers de la métropolisation qui doit s'effectuer « à la carte et au volontariat et dans un souci de proximité. » « Je comprends les inquiétudes que peut provoquer ce grand changement, mais tout s'est déroulé parfaitement », a souligné Alain Juppé. Le seul petit hic notable étant un incident sur la plieuse chargée d'expédier les 11 000 fiches de paie.

« La proximité est un enjeu essentiel, a insisté Alain Anziani. C'est sur ce domaine que l'on nous attend. On réussira si l'usager se reconnaît, nous ne devons pas devenir une grosse machine centralisée. » Ce qu'Alain Juppé a traduit par : « À l'avenir, quand un usager voudra rouspéter pour un trou dans la chaussée, il devra dire : ça va plus vite qu'avant. »

**Jean-Michel Le Blanc**

## Garantir un principe de réactivité

Les contrats d'engagement signés hier au Haillan posent le cadre général d'organisation des relations entre les communes et Bordeaux Métropole. Ils précisent notamment le niveau de service attendu au regard des ressources mutualisées. Ils visent également à garantir un principe de réactivité aux différentes demandes des communes mais aussi des usagers. Ils fixent à cet égard les modalités pour contacter les interlocuteurs concernés.

Ces contrats confirment aussi le rôle de donneur d'ordre que conservent les communes signataires pour l'exercice de leurs compétences, tout en acceptant que le président de Bordeaux Métropole exerce une autorité hiérarchique sur les services mutualisés. Des conférences territoriales vont être mises en

place pour échanger les retours d'expérience et évaluer, au moins une fois par an, pour des ajustements éventuels.

Si Alain Juppé a tenu hier à rappeler tous ces bons principes, ce n'étaient certainement pas à l'attention des maires présents, déjà tous convaincus, mais plutôt pour faire passer le message à ceux qui hésitent encore à se lancer dans l'aventure de la métropolisation. Il a d'ailleurs demandé en souriant à Alain Anziani de se charger de ses amis politiques (la municipalité de Cenon fait par exemple de la résistance en la matière). Sans y faire allusion, le maire de Bordeaux se chargera sans doute de son côté d'argumenter du côté de Villenave-d'Ornon où il a aussi la métropolisation à du mal à passer.



La chapelle dans les années 1870, et ses voûtes. Des tonnes de briques, qui cachaient les vestiges de la chapelle, ont été enlevées. PHOTOS FABIAN COTTREAU



# La chapelle oubliée refait surface

**CASTÉJA** Dans le cadre de la réhabilitation de l'immeuble de l'ancien commissariat, les travaux en cours ont permis de mettre à nu les murs d'une chapelle qui seront conservés

**CAROLINE CAMPAGNE**

c.campagne@sudouest.fr

À l'époque, les policiers ne le savaient sûrement pas lorsqu'ils ont posé leurs valises au commissariat Castéja, dans la rue éponyme. Pendant des décennies, de 1949 à 2003, ils ont pour tant mené en partie, leurs enquêtes et interrogatoires, derrière les murs d'une ancienne chapelle, bétonnés pour l'occasion, de manière à morceler l'édifice en bureaux afin d'accueillir ces fonctionnaires. « Un massacre architectural comme il en existe d'autres », confirment des spécialistes...

**Brasserie sous les voûtes ?**

Car bien avant d'héberger l'hôtel de police, cet imposant bâtiment de 12 000 m<sup>2</sup> avait été construit à la fin des années 1870 par l'architecte Adolphe Thiach sous le Second Empire et abritait l'Institution impériale des jeunes sourdes de France dont la plupart étaient boursières (1). « Un édifice remarquable par son histoire et sa conception et un lieu emblématique pour tous les sourds de France », selon Claude Ribéra-Pervillé, présidente de l'association de sauvegarde et protection du site et des bâtiments de l'ancienne institution nationale des sourdes-muettes. Depuis 2010, le site est d'ailleurs inscrit sur la liste des immeubles protégés au titre des monuments historiques.

Les premiers coups de pioche pour réaliser quelques sondages en amont de ce chantier de réhabilitation d'envergure, engagé par le bailleur Gironde habitat (lire par ailleurs) ont permis ces derniers jours de remettre à nu cette ancienne chapelle, ses couloirs, ses multiples colonnes et ses jolies rosaces. « Nous allons conserver et intégrer tous ces éléments dans no-

tre projet de rénovation du site, qui pourrait peut-être abriter la future brasserie dans le prolongement de l'hôtel de luxe. Pour le reste du bâtiment, nous allons travailler dans la continuité des lignes avec une harmonie de pierre mais pas de la pierre de taille », indiquait l'architecte Olivier Brochet, lors de la dernière réunion de concertation avec les riverains du secteur concerné par ces travaux.

**Style néoclassique**

Mais les ouvriers vont avoir du pain sur la planche d'ici la fin du chantier prévu en 2019 ! Car aussi incroyable que cela puisse paraître, des parties de colonnes ont été bouchées avec des sacs de ciments et des morceaux de briques pilées... Par terre, dans l'ancienne salle des archives de la police, traitent encore des journaux de bord au milieu des poussières, des notes de frais, et des tickets de retrait de bons d'essence, jaunies par le temps.

« Aussi incroyable que cela puisse paraître, des parties de colonnes ont été bouchées avec des sacs de ciments... »

« L'ancienne chapelle de l'Institut des jeunes sourdes occupait le centre du bâtiment, en un seul volume, du rez-de-chaussée au R+2 et était éclairée par de vastes baies vitrées visibles depuis la petite cour intérieure sud. Les moulures de pierre de la baie évoquent l'architecture métallique avec ses rivets », commente Jean-Luc Lajous, directeur du patrimoine à Gironde habitat. L'édifice (coupé en deux éta-



**En reconvertissant le site en commissariat, deux niveaux de planchers soutenus par du béton ont été ajoutés, au grand dam des historiens du patrimoine**

ges lors de la transformation de l'école en commissariat) est situé dans le prolongement du vestibule de style néoclassique dont l'entrée se situe rue Abbé-de-l'Épée. Un vestibule impressionnant qui desservait les bureaux du directeur pour Gradignan. Le commissariat de police occupera les lieux jusqu'en 2003 puis les services de la préfecture jusqu'en 2010.

lier. « Nous allons conserver tous ces vestiges dans le cadre de la rénovation », souligne le directeur du patrimoine.

À noter que dans le cadre de cette réhabilitation des lieux par Gironde habitat, des appartements équipés seront réservés à de jeunes sourdes, en mémoire des lieux.

(1) En 1785, une école de sourds et muets y avait été lancée. L'ensemble des élèves a quitté la rue Abbé-de-l'Épée en 1957 pour Gradignan. Le commissariat de police occupera les lieux jusqu'en 2003 puis les services de la préfecture jusqu'en 2010.

## Des riverains toujours mobilisés

Comme nous l'avons déjà évoqué dans nos colonnes, ce projet immobilier de l'ex-commissariat central racheté en 2014 par Gironde Habitat dans le cadre de la mobilisation du foncier public prévoit des logements locatifs en accession libre et des logements sociaux ainsi que des équipements (une école maternelle, une brasserie et un hôtel). Lors de la dernière réunion sur site, les riverains ont fait part de leurs inquiétudes quant à la densification du quartier qui prévoit l'arrivée de 500 habitants sur un périmètre trop restreint selon eux. D'au-

tres continuent à se mobiliser sur la hauteur des constructions des futurs logements accolés à la partie ancienne de l'édifice dont certains plongent sur leurs jardins. Pour l'instant, Gironde habitat a écouté en partie leurs demandes en baissant d'un niveau la hauteur des futurs immeubles. Les riverains ont réclamé à voir le projet de rénovation en façade. Réponse de l'architecte Olivier Brochet : « On n'est pas propriétaire de la vue qu'on a chez soi, et vous verrez les façades quand vous serez ok pour les hauteurs, je ne vais pas encore travailler pour rien ».

## INSOLITE

# Des traversées mythiques

On a aujourd'hui l'habitude de voyager facilement à travers les océans, mais vitesse et facilité ne sont que toutes récentes !

L'histoire de la liaison maritime entre Bordeaux et le Maroc est jalonnée d'étapes depuis qu'en août 1911, la Compagnie générale transatlantique inaugura son service sur Casablanca. « La Transat », comme on l'appelait plus communément, fut fondée en 1855 par les Bordelais Émile et Isaac Pereire sous le nom de Compagnie générale maritime, qu'elle gardera jusqu'en 1861.

Initialement, un seul service mensuel au départ de Bordeaux était assuré avec un cargo mixte « Le Calvados », qui pouvait embarquer une trentaine de passagers et 1 500 tonnes de marchandise.

**Bordeaux-Casablanca en 5 jours**

La traversée s'effectuait en 5 jours ! Peu de temps après, un autre bâtiment du même type, « Le Gard », lui était adjoind.

L'année suivante, le trafic se développant, les départs durent être doublés et la Compagnie ajouta à ses deux départs par vapeur mixtes un service bi-mensuel par paquebots rapides qui assuraient la liaison en trois jours entre Bordeaux et la capitale maritime d'alors du Maroc.

Le service de la ligne était alors assuré par les paquebots : « Versailles » (sur lequel embarqua un des premiers le général Lyautey lors des opérations de pacification en 1912), puis « Venezuela », « Martinique », « Figui », « Volubilis », « Haïti » (qui s'appellera ensuite « Marrakech »).

Les débuts de la ligne furent, malgré tout, pénibles et laborieux

car à l'époque Casablanca n'offrait un abri qu'aux pêcheurs pour quelques barques, les bateaux de fort tonnage, eux, devaient mouiller sur l'ancre au large. Les passagers débarquaient sur des chalands au moyen d'une nacelle d'osier élinguée sur le mat de charge du bord. Comme le fret, ils devaient affronter souvent après de longues heures ou de longs jours d'attente une dangereuse barre pour se retrouver enfin sur la terre ferme. Les passagers débarquaient « à dos de juif » (2), c'est-à-dire que de robustes enfants d'Israël suppléaient l'absence de matériel et transportaient, de la barcas aux dunes, sur leurs épaules accueillantes, les voyageurs désireux de franchir à pied sec le large ruban de sable où venait déferler le ressac.

En 1935, c'étaient 50 000 voyageurs qui embarquaient sur les paquebots Meknès et Marrakech renforcés en période estivale par un splendide bâtiment le Mexique et près de 100 000 tonnes de fret qui transitaient par Bordeaux ! (3) La durée de la traversée était considérablement réduite... Soixante heures après avoir quitté les quais de la capitale girondine les passagers pouvaient débarquer sur les rives du grand port marocain !

Nostalgie... Époque révolue... Cent ans plus tard, 2 h 15 après l'envol de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac on atterrit sur celui de Mohammed V à Casablanca !

**Cadish**

(1) Ses bureaux étaient 1, cours Xavier-Arnoz à Bordeaux.  
(2) « Au pays du paradoxe - Maroc - ». Maurice Tranchant de Lunel. Paris 1924.  
(3) Bordeaux. « Sud-Ouest économique » N° 256/257 mars/avril 1935.



« Le Marrakech » passant devant Lormont, lors de son tout dernier voyage en février 1951. PHOTO DR

## AGGLOPRATIQUE

**URGENCES**

**Centre 15/Samu.** Tél. 15.  
**Police/Gendarmerie.** Tél. 17.  
**Sapeurs-pompiers.** Tél. 18.  
**SOS médecins.** Tél. 05 56 44 74 74.  
**Centre antipoison.** Tél. 05 56 96 40 80.  
**Urgence mains.** Tél. 05 56 79 56 79.

**NUMÉROS UTILES**

**Allô enfance maltraitée.** Tél. 119.  
**Accueil sans-abri.** Tél. 115.  
**Infodroits.** Tél. 05 56 45 21.

**QUALITÉ DE L'AIR**

	1 2	Très bon
	3 4	Bon
<b>Mardi</b>	5	Moyen
<b>MOYEN</b>	6 7	Médiocre
	8 9	Mauvais
	10	Très mauvais

Source : airparif.asso.fr